

<https://journal.lecho.be/data/210/reader/reader.html?t=1589980931086#!preferred/0/package/210/pub/244/page/1>

Mon Argent Guide Impôts

Mode d'emploi & outils pour remplir votre déclaration 2020

Allégez votre facture fiscale

Sommaire

6 **Tout ce que vous devez savoir sur la nouvelle déclaration fiscale**

La déclaration 2020 doit être rentrée dans les délais habituels. Mais coronavirus oblige, le fisc vous assistera exclusivement par téléphone. Deux nouveaux avantages fiscaux font en outre leur entrée.

10 **Hourra, votre salaire est moins imposé**

Grâce au tax shift, le montant exonéré d'impôt est plus élevé cette année. Une part plus grande de votre revenu est par ailleurs imposé à 40%. Le bonus à l'emploi est, quant à lui, majoré.

12 **Votre situation familiale**

Faut-il remplir une déclaration individuelle ou commune ? Quel avantage fiscal procurent les enfants ? Puis-je prendre d'autres personnes à charge ? En cas de séparation : en quoi consiste la coparentalité fiscale et quel traitement est réservé aux rentes alimentaires ?

22 **Votre immobilier**

Quel sort le fisc réserve-t-il aux propriétaires immobiliers, qu'il s'agisse de votre habitation propre ou d'une résidence secondaire, que votre bien soit mis en location ou non, qu'il se situe en Belgique ou à l'étranger ?

26 **Vos revenus professionnels**

Que devez-vous savoir lorsque vous déclarez vos revenus professionnels ? Vaut-il mieux opter pour les frais forfaitaires ou déclarer vos frais réels ? Pourquoi une rémunération en droits d'auteur est-elle intéressante ? Et comment le chômage temporaire est-il imposé ?

44 **Vos revenus complémentaires**

Combien pouvez-vous gagner via l'économie collaborative et quels plafonds s'appliquent si vous gagnez un complément en effectuant du travail associatif ou des services entre citoyens ?

46 **Votre pension**

Les revenus des pensionnés sont moins imposés que ceux des travailleurs et la plupart ne doivent plus remplir eux-mêmes leur déclaration d'impôts. N'oubliez toutefois pas de mentionner un éventuel capital perçu d'une pension complémentaire ou d'une épargne-pension.

50 **Vos investissements**

Que devez-vous déclarer de vos investissements belges et par quels investissements étrangers le fisc est-il intéressé ? Bonne nouvelle : le montant des dividendes exonérés de précompte mobilier passe à 800 euros. Quant aux bénéficiaires sur les bitcoins, quel traitement fiscal leur est réservé ?

60 **Vos prêts immobiliers**

Comment déclarer un nouvel emprunt pour votre habitation principale en Wallonie et en Flandre ? Quelle que soit la Région où vous habitez, emprunter pour un deuxième bien procure toujours un avantage fiscal.

69 **Vos avantages fiscaux**

Exploitez au mieux les réductions et crédits d'impôt : titres-services et chèques ALE, libéralités, frais de garde d'enfants, épargne-pension et actions de l'employeur, primes d'une assurance protection juridique, etc.